
NOTES**SUR QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX;**

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 1^{er} juin 1842.)

La science entomologique possède quelques cas fort intéressants d'insectes privés de l'organe de la vue, ou du moins, autant que nous ont permis de le constater nos moyens d'investigation. Ces insectes sont : les *Claviger*, Müller, l'*Anommatus terricola*, Wesmael (1), et le *Monopsis brunnea*, Gyllenhal (2).

On se rend assez bien compte de cette anomalie par le genre de vie de ces insectes. Les premiers, en effet, sont toujours enfermés dans des galeries souterraines, où les fourmis les retiennent captifs; le second vit également dans la terre, et le troisième, dans les endroits les plus sombres des écuries les moins éclairées, où on les rencontre sous le fumier. N'avons-

(1) *Anommatus terricola*, Wesmael., *Bul. de l'Acad. des sciences et belles lettres de Bruxelles*, t. II, p. 339. *Cerylon perforatum*, Déj. cat.

(2) *Hypophlæus brunneus* Gyl. *Ins. succ.*, t. III, p. 711.

nous pas aussi, dans les animaux plus élevés, des cas analogues ? Comment s'expliquer, en effet, l'exiguïté des yeux de la taupe, et l'annihilation de ceux du zemni (*Aspalax typhlus*, Desm.), dont les paupières sont soudées, si ce n'est par la vie presque constamment souterraine de ces animaux. Si, par hasard, ils se trouvent à la surface du sol, ils se dirigent, surtout le dernier, au moyen des organes de l'ouïe et de l'olfaction, qui sont chez lui d'une exquise perfection ; la taupe elle-même, que nous pouvons plus facilement observer, loin de fuir vers un point connu, comme le rat et le lapin, cherche à s'enfoncer en terre là où elle a été surprise, et à s'y creuser une nouvelle galerie.

Je viens présenter aujourd'hui à la société un insecte qui offre les mêmes particularités, et qui, en raison de son genre de vie, n'a pas non plus besoin de l'organe de la vue : il se rencontre dans les mêmes circonstances que l'*Anommatus terricola*, et nous l'avons recueilli dernièrement sous une bûche de merisier déjà en décomposition et en partie enfoncée dans le sol ; nous en avons pris aussi quelques individus dans la terre sous-jacente.

Cet insecte, entièrement nouveau pour la science, a été découvert, il y a environ trois ans, par M. Langeland, qui m'a généreusement sacrifié le seul exemplaire qu'il possédait, et qu'il avait trouvé dans les conditions citées précédemment. M. Langeland, auquel j'avais exprimé quelques doutes sur la nationalité de cet insecte, que je soupçonnais exotique, a fait de nouvelles recherches, qui, heureusement, ont été couronnées de succès, et dans son amour ardent pour la science, il est venu de suite me faire part de sa découverte, en m'offrant l'occasion d'observer moi-même cet intéressant insecte.

Après l'avoir examiné avec attention, et m'être convaincu qu'il n'avait pas d'yeux apparents, je conclus *a priori*, qu'il devait également être privé des organes de la locomotion

aérienne, et l'expérience est venu confirmer mes prévisions; je pensais aussi que ses élytres pouvaient être soudées, ce que j'ai également constaté.

Je fus amené, par ce résultat, à examiner le *Claviger fo-eolatus*, l'*Anommatus terricola*, et le *Monopsis brunnea*: tous trois sont privés d'ailes, mais tous trois ont les élytres libres. A quoi tient cette différence? Je ne saurais l'expliquer, pas plus que je ne saurais dire pourquoi, parmi les coléoptères clairvoyants et privés d'ailes, les uns sont collap-tères, tandis que les élytres sont libres dans les autres.

Je nommerai cet insecte, qui doit constituer un genre nouveau, *Langelandia anophthalma*, du nom de M. Langeland, qui, le premier, l'a découvert au sein même de la capitale, dans le chantier de l'île Louviers.

Je saisisrai cette occasion pour donner aussi la description de quelques autres coléoptères nouveaux, tous appartenant à des familles qui ont été étudiées dans ces derniers temps. Je donne ces explications pour justifier la publication d'espèces isolées en apparence, mais qui, cependant, en raison des travaux anciens, cessent d'être des faits jetés au hasard, et serviront, au contraire, de complément à ces travaux.

Ce sont deux *Hydroporus*, un de Sicile et un de Pologne; deux *Scydmaenus*, l'un pris par M. Langeland, et l'autre recueilli dans le Jura par M. Chevrier: ils font tous deux partie de la division du *thoracicus*, et n'ont ni l'un ni l'autre été décrits dans l'excellent travail tout récent de M. Schaum sur les insectes de ce genre; trois *Abræus*, deux *Ocypus* et un *Pæderus*, qui ne figurent pas non plus dans les travaux de M. Erichson.

LANGELANDIA.

Tête déprimée, et fortement enfoncée dans le corselet.

Antennes en massues, assez courtes, composées de onze

articles : les deux premiers plus forts que les sept suivants , les deux derniers plus forts que les autres , et constituant la massue.

Epistome coupé carrément.

Labre très-petit , arrondi et cilié.

Mandibules robustes , bidentées à l'extrémité.

Mâchoires membraneuses, mousses, et garnies de cils roides en dedans; la division interne un peu plus courte que l'externe.

Palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, les second et troisième beaucoup plus forts, le quatrième plus gros que tous les autres réunis et ovoïde.

Menton assez saillant et arrondi.

Langnette assez large tridenticulée.

Palpes labiaux de trois articles : le premier très-petit, le second beaucoup plus fort , le dernier plus gros que les deux autres réunis et ovoïde.

Yeux nuls.

Corselet quadrangulaire.

Elytres soudées, recouvrant entièrement l'abdomen, et l'embrassant sur les côtés.

Ailes nulles.

Pattes de médiocre longueur; *tarses* de trois articles : les deux premiers réunis, plus courts que le troisième, qui est terminé par deux crochets égaux.

Corps allongé et entièrement déprimé.

Ce genre est voisin du *Bitoma* , à côté duquel je crois devoir le placer.

LANGLANDIA ANOPHTHALMA. (Pl. ix, fig. 2 à 6.)

Long. 3 à 4 millim. Larg. de 3/4 à 1 millim.

Étroit, allongé, près de quatre fois aussi long que large, d'un brun ferrugineux. Tête courte, déprimée, rugueuse,

avec les bords latéraux légèrement relevés ; antennes ferrugineuses. Corselet une fois et demi aussi long que large , un peu plus étroit en avant qu'en arrière ; les angles antérieurs saillants et un peu aigus , les postérieurs fortement échancrés ; les bords externes à peine arrondis , presque rectilignes et légèrement crénelés ; il est déprimé , rugueux comme la tête , et présente trois côtes saillantes longitudinales qui en occupent toute l'étendue ; entre la côte externe et le bord existent deux petites fossettes. Écusson invisible. Élytres ovales , allongées , deux fois aussi longues que larges , arrondies à l'extrémité ; les angles huméraux sont très-saillants , et se logent dans une échancrure du corselet ; elles sont déprimées , et présentent une côte saillante ; la ligne suturale est également saillante ; entre ces côtes existent des points enfoncés , disposés en lignes longitudinales peu visibles , en raison de la rugosité générale de l'insecte. Le dessous du corps chagriné. Pattes d'un brun ferrugineux.

vit dans la terre , où il se nourrit de détritux de végétaux , et s'attache quelquefois aux pièces de bois posant à terre , et qui , par leur propre poids , se sont un peu enfoncées dans le sol. Telles sont , du moins , les circonstances dans lesquelles il a été découvert par M. Langeland (1).

HYDROPORUS SCHAUMEI.

Long. 5 millim. Largeur, $2 \frac{2}{3}$ millim.

Ovalaire, un peu allongé, et légèrement déprimé. Tête testacée , noirâtre en arrière et en dedans des yeux ; antennes et

(1) Depuis la lecture de ce mémoire , mon ami M. Montandon a également rencontré cet insecte dans des conditions analogues. Il l'a pris dans le jardin de la maison qu'il habite , sous des débris de treillage qui posaient depuis longtemps à terre , et qui étaient déjà en partie pourris.

palpes testacés, noirs à l'extrémité. Corselet de la couleur de la tête, avec une bande noire très-étroite le long du bord extérieur, et une tache bilobée au milieu de la base, une fois et demie aussi large que long, largement échancré en avant, sinueux à la base, dont le milieu se prolonge en pointe mousse sur les élytres; il est finement réticulé, et présente en avant et en arrière quelques points enfoncés assez forts. Élytres ovalaires un peu allongés, présentant chacune, près de l'extrémité, une dent à peine visible; moins larges en avant que le milieu du corselet, et formant, à leur point de réunion avec lui, un angle rentrant très-marqué; elles sont noires, avec une large tache à la base, irrégulièrement dentelée en arrière, deux autres taches arrondies au milieu environ, et placées obliquement, deux autres en avant de celles-ci, et un peu plus en dehors, et une dernière à l'extrémité : toutes ces taches sont testacées. Cette disposition est peu constante, et très-souvent les taches s'atrophient ou disparaissent complètement, à l'exception de celles de la base, qui est constante; elles sont finement réticulées, et présentent trois lignes longitudinales de points enfoncés; la portion réfléchie est testacée en avant, et noirâtre en arrière; le dessous du corps, d'un noir de poix terne, avec l'abdomen, quelquefois un peu ferrugineux; les pattes d'un testacé ferrugineux, avec les tarses légèrement rembrunis.

Rapporté de Sicile par M. Ghiliani.

HYDROPORUS POLONICUS.

Long. $4 \frac{1}{4}$ millim. Larg. $2 \frac{1}{3}$ millim.

Ovalaire, très-légèrement déprimé. Tête d'un testacé pâle, très-légèrement rembrunie sur le vertex; elle est très-finement réticulée et terne; antennes et palpes testacés, le dernier article des premières, noir à l'extrémité. Corselet de la couleur de la tête, à peine rembruni en avant et en arrière, un

peu plus de deux fois aussi large que long, largement échan-cré en avant, sinueux à la base, dont le milieu se prolonge en pointe mousse sur les élytres; il est très-finement et réguliè-rement réticulé, et terne comme la tête. Élytres ovalaires un peu allongées, arrondies à l'extrémité, plus larges en avant que le milieu du corselet, et formant, à leur point de réunion avec lui, un léger angle rentrant; elles sont testacées pâles, avec une large tache grisâtre, peu apparente et très-limitée, qui en occupe toute l'étendue, à l'exception du bord externe. Elles sont ternes et entièrement couvertes de trois petits points enfoncés, très-serrés et également répandus sur toute leur sur-face, et offrent, en outre, la trace de trois lignes de points plus forts, mais à peine visibles; la portion réfléchie est testacée. Le dessous du corps et les pattes sont testacés. La poitrine est quelquefois noirâtre, et couverte de forts points enfoncés.

Il a été découvert aux environs de Varsovie par M. Waga, qui a bien voulu me le communiquer; il doit être placé à côté du *Picipes*.

ABRÆUS ATOMARIUS.

Long. $\frac{2}{3}$ millim. Larg. $\frac{1}{2}$ millim.

Ovalaire, légèrement convexe, d'un noir de poix très-bril-lant. Tête petite, lisse; antennes ferrugineuses, avec la massue testacée. Corselet lisse, plus étroit antérieurement, légère-ment arrondi en arrière. Écusson à peine visible. Élytres une fois et demie aussi longues que le corselet, lisses et sans au-cune trace de strie. Pattes étroites; les jambes de devant à peine dilatées. Il ressemble beaucoup au *Nigricornis*; mais il est un peu plus allongé; la massue des antennes est testacée, et l'œil armé de la meilleure loupe ne peut apercevoir trace de ponctuation.

Je n'ai jamais pris qu'un seul individu de cette espèce, mais

je ne puis indiquer dans quelle circonstance : je l'ai trouvé à Fontainebleau le 29 juillet 1837.

ABRÆUS PUNCTUM.

Long. $1 \frac{1}{3}$ millim. Larg. $\frac{2}{3}$ millim.

Ovalaire, un peu allongé, légèrement convexe, et d'un noir de poix assez brillant. Tête petite, très-finement pointillée, et presque lisse; antennes noires. Corselet un peu plus étroit en avant, légèrement arrondi en arrière, et couvert de très-petits points enfoncés assez rapprochés. Écusson très-petit, triangulaire. Élytres une fois et quart plus longues que le corselet, un peu ferrugineuses, et couvertes de petits points enfoncés un peu plus forts et plus écartés que ceux du corselet. Pattes étroites; les jambes de devant très-légèrement dilatées à partir de leur naissance, arrondies en dehors, et très-finement denticulées.

Il ressemble au *Nigricornis*, mais il est plus grand, plus allongé; la ponctuation du corselet et des élytres est plus forte et moins serrée, et, en outre, il n'offre pas sur le corselet la petite ligne transversale qu'on observe chez ce dernier.

J'ai reçu cet insecte d'Italie.

ABRÆUS PARVULUS.

Long. $1 \frac{1}{3}$ millim. Larg. $\frac{4}{5}$ millim.

Suborbiculaire, très-convexe, noir de poix un peu ferrugineux. Tête très-finement pointillée; antennes ferrugineuses, avec la massue testacée. Corselet ferrugineux et luisant, plus étroit en avant, légèrement arrondi en arrière, et couvert de très-petits points enfoncés, assez écartés. Écusson à peine visible. Élytres une fois et quart plus longues que le corselet, couleur de poix, et couvertes de petits points enfoncés très-rapprochés, souvent confluent, et qui les font paraître ternes

et granuleuses. Pattes étroites; les jambes antérieures fortement dilatées, à partir de leur tiers supérieur, et arrondies en dehors.

Il ressemble au *Globosus*, dont il diffère par la ponctuation relative des élytres et du corselet, qui est plus serrée sur les premières, tandis que c'est le contraire dans le *Globosus*; en outre, les pattes antérieures sont arrondies extérieurement, tandis qu'elles sont anguleuses chez ce dernier.

Il a aussi quelque analogie avec le *Granulum* Erichson, par la dilatation des pattes antérieures; mais il est deux fois plus grand, et ses élytres sont couvertes d'une ponctuation beaucoup plus serrée.

Je l'ai pris à Fontainebleau, dans un chêne pourri.

SCYDMÆNUS LATICOLLIS.

Chevrier in litt.

Long. $1 \frac{1}{3}$ millim. Larg. $\frac{2}{3}$ millim.

Oblong, très-légèrement convexe, et d'un noir de poix brillant. Tête petite, enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux, rougeâtre, brillante et couverte d'un duvet très-léger. Antennes assez longues, testacées; les trois derniers articles formant la massue. Corselet très-large en avant, rétréci en arrière, assez convexe au milieu, noir de poix assez brillant, et couvert d'une légère pubescence. Écusson cordiforme. Élytres ovales, plus étroites en avant que le corselet, et formant avec lui un angle rentrant très-sensible, arrondies en arrière, de la couleur du corselet, et comme lui couvertes d'un duvet léger; elles offrent chacune, à la base, une impression fortement enfoncée. Dessous du corps brun, avec l'abdomen d'un testacé ferrugineux. Les pattes testacées; les cuisses légèrement renflées.

Il ressemble considérablement au *Thoracicus*, à côté du-

méridionales de cette espèce dont parle M. Enichson. La forme de son corselet est moins globuleuse. Ses élytres sont un peu plus allongées, et couvertes de points un peu plus enfoncés. Ses pattes sont presque entièrement noires, et les hanches intermédiaires sont également de cette couleur, tandis qu'elles sont testacées dans le *Littoralis*.

Il a été pris en Portugal par M. Deyrolle, qui en a rapporté environ quinze exemplaires identiques.

Explication des figures 2 à 6 de la planche IX.

2. *Langelandia anophthalma* très-grossi.
3. Mesure de sa grandeur naturelle.
4. Bouche vue en dessous, représentant le menton *a*, les mâchoires *b*, les palpes maxillaires *c*, la languette *d*, et les palpes labiaux *e*.
5. Dessus de la tête représentant l'épistome *a*, le labre *b*, et la naissance des antennes *c*.
6. Mandibules.